



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le
lundi 12 décembre 2016 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Dave Prévèreault,	conseiller
Monsieur	Pierre Ross,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

**2016-12-272
6482**

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Normand et résolu à l'unanimité, que le point " Affaires nouvelles " demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

**2016-12-273
6482**

ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire tenue le 14 novembre 2016 et la session spéciale tenue le 7 décembre 2016.

QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

**2016-12-274
6482**

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 30 novembre 2016.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 3 081 m³, moyenne : 103 m³/jr
Les Buissons : 5 700 m³, moyenne : 190 m³/jr
Station de recherche : 11-10-2016 au 01-12-2016 1,4 m³
Camping de la Rive : Non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 2, 9, 10 et 11 novembre 2016
Incendie : 2, 10, 12 et 15 novembre 2016
Premiers répondants : 12 novembre 2016
Formation de pompier: 12 novembre 2016

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



Prévention: 29 et 30 novembre 2016

- M.R.C. de Manicouagan

Aucun

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2016-12-275
6483

CORRESPONDANCE :

Reçue :

- * M. Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports -16-11-09- ajout de la rue St-Laurent pour l'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.
- * M. François Therrien, vice-président aux Programmes, Société d'habitation du Québec -16-11-09- demande pour valider les besoins réels en matière de logements locatifs privés sur le territoire de Pointe-aux-Outardes.
- * M. Jean-François Bellemare, directeur général, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -16-11-10- confirmation que la programmation de travaux révisée, présentée par la municipalité de Pointe-aux-Outardes, le 14 octobre 2016, a été acceptée.
- * M. Michel Bérubé, directeur, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports -16-11-30- accusé réception de la résolution numéro 2016-11-247, demandant au ministère d'effectuer des travaux correctifs afin d'améliorer la situation sur le chemin Principal entre le 493 et le 595, chemin Principal.
- * M. Carlo Gagliardi, directeur général, Fondation Hydro-Québec pour l'environnement -16-12-01- information que la demande de financement pour le projet « Aménagement d'une aire récréotouristique pour la réhabilitation et la mise en valeur du milieu humide » a été jugée irrecevable par égard à la mission et aux critères d'admissibilité de la Fondation.
- * Mme Nancy Klein, directrice du Service de l'information financière et du financement, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire -16-12-08- approbation du règlement d'emprunt #333-16, par lequel le conseil décrète un emprunt de 170 646 \$ pour la réalisation de travaux de reconstruction de la protection du littoral situés en bordure d'une partie de la rue Labrie Ouest.

Expédiée :

- * M. Michel Bérubé, directeur, ministère des Transports, direction de la Côte-Nord -16-11-21- envoi de la résolution numéro 2016-11-247 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remercie le Ministère des Transports pour les travaux réalisés que le chemin Principal et fait une demande pour que des travaux correctifs soient réalisés afin d'améliorer la situation du chemin Principal entre le 493 et le 595.
- * Ventilation du Nord -16-11-21- envoi de la résolution numéro 2016-11-248 selon laquelle le conseil municipal accepte la soumission pour la fourniture et l'installation d'arrêts de neige sur la toiture du Centre des loisirs, au coût de 7 243,43 \$, taxes incluses.
- * Mme Linda Savoie, directrice générale et secrétaire-trésorière, Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan -16-11-21- envoi de la résolution numéro 2016-11-255 selon laquelle le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires 2017 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2017 est de 138 980 \$.

* M. Claude Montigny, directeur général, Cégep de Baie-Comeau -16-11-21- envoi de la résolution numéro 2016-11-257 selon laquelle le conseil municipal autorise la Fondation du Cégep de Baie-Comeau à réaffecter la contribution financière au projet de développement « Pavillon de génie civil multivocationnels » au nouveau projet d'acquisition d'un mannequin-simulateur haute-fidélité pédiatrique.

* Mme Sonia Gagné, directrice, Association des transporteurs en vrac Baie-Comeau -16-11-21- envoi de la résolution numéro 2016-11-258 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes est d'avis que l'encadrement réglementaire dans l'industrie du camionnage en vrac dans les marchés publics obligeant la corporation locale à détenir un permis délivré par la Commission des transports du Québec doit être maintenu.

* M. François Girard, V.A.R. inc. -16-11-21- envoi de la résolution numéro 2016-11-261 selon laquelle il accepte la soumission de V.A.R. inc., pour la fourniture et l'installation des équipements électriques au surpresseur situé au 111, chemin Principal, au coût de 8 049,60 \$, plus taxes.

* M. Léo Gagné, responsable de la Sécurité et des itinéraires, La Randonnée Jimmy Pelletier -16-11-28- envoi de la résolution numéro 2016-11-253 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes autorise La Randonnée Jimmy Pelletier à passer sur la route 138, la partie située sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, selon l'itinéraire proposé pour l'activité, soit entre le 26 et le 30 juin 2017.

* M^e Hugo Bussièrès, notaire, PME Inter Notaires Baie-Comeau -16-11-28- envoi de la résolution 2016-11-249 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes le mandate afin de préparer l'acte notarié concernant l'acquisition de l'immeuble situé au 195, chemin Principal, soit le lot 4 918 663.

Il est proposé par le conseiller, Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2016-12-276
6484

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller, Dave Prévèreault et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2016-12-12 et d'autoriser les transferts budgétaires suivants :

LISTE DES TRANSFERTS POUR DÉCEMBRE 2016

02 19000 522	Ent. et rép. – Édifice municipal	+	200 \$
02 22000 141	Salaire régulier – Prévention incendie	+	2 000 \$
02 22000 200	Charges sociales – Employeur	+	800 \$
02 22000 442	Serv. Payés autres municipalités	+	1 000 \$
02 32000 141	Salaire régulier – Voirie	+	2 000 \$
02 32000 454	Formation et perfectionnement - Voirie	+	20 \$
02 32000 522	Entretien garage et entrepôt	+	500 \$
02 32000 526	Ent. et rép. Machinerie - Voirie	+	1 600 \$
02 32000 650	Vêtements chaussures et accessoires	+	600 \$
02 41200 141	Salaire régulier – Purification eau	+	775 \$

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



02 41200 200	Charges sociales – Employeur	+	100 \$
02 41200 522	Ent. et rép. – Usine	+	3 400 \$
02 41200 635	Produits chimiques	+	100 \$
02 41300 141	Salaires régulier – Distribution eau	+	650 \$
02 70120 526	Entretien disco	+	300 \$
			<hr/>
			14 045 \$
02 11000 310	Frais de déplacement	-	650 \$
02 11000 493	Réception	-	150 \$
02 13000 141	Salaire régulier – Administration	-	150 \$
02 13000 310	Frais de dépl.	-	100 \$
02 13000 331	Téléphonie	-	100 \$
02 13000 335	Internet – Administration	-	250 \$
02 13000 660	Article de nettoyage – Adm.	-	100 \$
02 19000 141	Salaire régulier – Conciergerie	-	500 \$
02 19000 200	Charges sociales – Employeur	-	100 \$
02 19000 341	Avis publics	-	300 \$
02 22000 143	Allocation pompiers	-	1 000 \$
02 22000 649	Pièces et accessoires – PI	-	500 \$
02 22000 690	Fournitures	-	150 \$
02 32000 200	Charges sociales – Employeur	-	200 \$
02 32000 455	Immatriculation - Voirie	-	20 \$
02 32000 625	Achat - Asphalte	-	500 \$
02 32000 631	Essence et huile – Voirie	-	200 \$
02 32000 681	Électricité – Garage municipal	-	500 \$
02 32000 521	Contrat enlèvement de la neige	-	450 \$
02 41500 141	Salaire régulier – Réseau d'égout	-	150 \$
02 41500 200	Charges sociales – Employeur	-	100 \$
02 45110 141	Salaire régulier – Coll. Transport	-	125 \$
02 45110 200	Charges sociales – Employeur	-	50 \$
02 61000 141	Inspecteur en bâtiment – Salaire	-	200 \$
02 61000 200	Charges sociales – Employeur	-	200 \$
02 61000 310	Frais dépl.	-	150 \$
02 61000 341	Avis publics	-	1 500 \$
02 61000 411	Services professionnels	-	300 \$
02 61000 454	Service de formation	-	100 \$
02 61000 670	Fournitures de bureau – Urbanisme	-	100 \$
02 70000 310	Frais dépl.	-	100 \$
02 70120 141	Salaire régulier – C.L.	-	2 300 \$
02 70120 200	Charges sociales – Employeur	-	650 \$
02 70120 643	Outils	-	300 \$
02 70120 660	Matériel conciergerie	-	150 \$
02 70190 959	Subvention organismes	-	1 250 \$
02 70230 349	Publicité et promotion	-	200 \$
02 70230 511	Location école	-	50 \$
02 70230 670	Fournitures	-	150 \$
			<hr/>
			14 045 \$



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun.

AVIS DE MOTION

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

Le conseiller Julien Normand donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure le règlement numéro 334-16 ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2017, fixer les taux des taxes foncières générales et spéciales et les tarifs de compensation pour les services municipaux.

PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS

2016-12-277
6486

CALENDRIER 2017 – SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSIDÉRANT

l'article 148 du Code municipal, la municipalité locale doit établir, par résolution, avant le 31 décembre 2016, le calendrier des séances ordinaires pour l'année civile 2017.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année civile 2017 :

Lundi 16 janvier 2017 à 19 h 30
Lundi 13 février 2017 à 19 h 30
Lundi 13 mars 2017 à 19 h 30
Lundi 10 avril 2017 à 19 h 30
Lundi 8 mai 2017 à 19 h 30
Lundi 12 juin 2017 à 19 h 30
Lundi 3 juillet 2017 à 19 h 30
Lundi 14 août 2017 à 19 h 30
Lundi 11 septembre 2017 à 19 h 30
Mardi 10 octobre 2017 à 19 h 30
Lundi 13 novembre 2017 à 19 h 30
Lundi 11 décembre 2017 à 19 h 30

2016-12-278
6486

DÉPÔT – REGISTRE DES DÉCLARATIONS DES ÉLUS

CONSIDÉRANT QUE

selon l'article 5.3.5 du Règlement numéro 322-13 décrétant un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, un membre du conseil doit déclarer tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage reçu et qui n'est pas de nature purement privé, lorsque sa valeur excède 200 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour dépôt le registre des déclarations des élus de novembre 2015 à novembre 2016.

2016-12-279
6486

NOMINATION - APPRENTI POMPIER

CONSIDÉRANT QUE

M. Richard Simard désire intégrer la brigade de pompiers volontaires de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QU'

il n'a pas suivi de formation en incendie, il va être nommé au titre d'apprenti pompier.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de nommer, M. Richard Simard comme apprenti pompier volontaire de la brigade de Pointe-aux-Outardes. Il sera en probation pour une période d'un (1) an et sera rémunéré selon la politique de travail pour les pompiers à temps partiel des services de sécurité incendie de la Péninsule Manicouagan.

2016-12-280
6487

ACHAT D'ÉQUIPEMENT – POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT QU' un ensemble bunker, trois (3) chapeaux et une paire de bottes vont atteindre leur durée de vie;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de la compagnie L'Arsenal.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un ensemble bunker (Stéphane Hovington), trois (3) chapeaux et une paire de bottes auprès de la compagnie L'Arsenal, au coût de 2 600 \$, taxes incluses.

2016-12-281
6487

APPUI À LA DÉMARCHE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS SUR LE PROJET DE LOI #106, LOI CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2030 ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

CONSIDÉRANT QUE le 7 juin 2016, le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, M. Pierre Arcand, rendait public le projet de loi #106, Loi concernant la mise en œuvre de la Politique énergétique 2030 et modifiant diverses dispositions législatives;

CONSIDÉRANT QUE les préoccupations les plus souvent soulevées par le milieu municipal, notamment au regard de ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire, de sécurité publique et civile, d'environnement et de développement durable portent sur le développement rapide des ressources énergétiques non renouvelables (gaz de schistes, substances minérales, pétrole conventionnel, etc.);

CONSIDÉRANT QU' il nous apparaît pertinent d'impliquer activement le milieu municipal pour concilier les enjeux environnementaux, sociaux et économiques soulevés par les activités, ce qui n'est pas le cas du projet de loi sur les hydrocarbures;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations du mémoire de la FQM soulèvent les préoccupations des MRC et des municipalités locales en regard de la protection des pouvoirs des instances municipales en aménagement du territoire, de l'autonomie locale et de la protection de l'environnement et de l'eau;

CONSIDÉRANT QU' en réponse aux recommandations formulées par la FQM dans son mémoire, le ministre, M. Pierre Arcand a déposé 80 amendements mineurs au projet de loi #106 le 29 septembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la FQM sans pour autant abolir la préséance du développement des hydrocarbures sur l'aménagement du territoire;



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée générale le 1^{er} octobre dernier, les membres ont adopté une résolution afin de mobiliser la FQM sur les amendements à apporter au projet de loi sur les hydrocarbures.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité,

- d'adopter un moratoire de 5 ans sur l'usage des techniques d'extraction des hydrocarbures non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique et la stimulation des puits à l'acide;
- d'abroger l'article 246 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui donne priorité aux permis miniers gazières et pétroliers sur les schémas d'aménagement des MRC de même que sur les règlements de zonage et de lotissement des municipalités;
- d'accorder le pouvoir à la MRC de désigner des zones, où la protection et la production gazières et pétrolières seraient interdites;
- de demander au gouvernement d'octroyer aux municipalités le pouvoir de déroger aux normes provinciales prévoyant des distances séparatrices entre les installations des sociétés gazières et pétrolières, les sources d'eau potable et les habitations pour imposer des normes plus sévères lorsqu'elles le jugent nécessaires;
- d'appuyer activement et concrètement une vaste campagne du « 100 \$ pour Solidarité Ristigouche » afin d'aider cette municipalité à se défendre tout en montrant la désapprobation du monde municipal à l'égard des prétentions de corporation, telle que Gastem;
- de transmettre une copie de la présente résolution à M. Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, à M. Davis Heurtel, ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et à M. Richard Lehoux, président de la FQM.

2016-12-282
6488

RÉVISION BUDGÉTAIRE DU 2 DÉCEMBRE 2016 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité d'accepter la révision budgétaire 2016, datée du 2 décembre 2016, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes augmente à 6 469 \$ pour l'année 2016.

2016-12-283
6488

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt des prévisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes. La part de la municipalité est au montant de 2 810 \$.

2016-12-284
6488

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL – PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de fermer le bureau municipal durant la période des fêtes, soit du 22 décembre 2016 au 4 janvier 2017 inclusivement.

**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**



AFFAIRES NOUVELLES

2016-12-285
6489

ACQUISITION DE JEUX GONFLABLES

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Ragueneau, Chute-aux-Outardes, Pointe-aux-Outardes et Pointe-Label désirent acquérir des jeux gonflables pour desservir l'ensemble des familles de la Péninsule Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été accepté dans le programme de soutien aux projets structurants – Volet rural pour le développement de la MRC de Manicouagan, auprès d'ID Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chute-aux-Outardes est allée en appel d'offres sur invitation pour réaliser le projet.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'autoriser la municipalité de Chute-aux-Outardes à octroyer le contrat d'acquisition de jeux gonflables afin de desservir l'ensemble des familles de la Péninsule Manicouagan. Le montant global de l'achat est de 31 228 \$, incluant les taxes. Le projet étant subventionné à 80 %, la contribution sera de 1 562 \$, par municipalité.

2016-12-286
6489

**APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO 2016-02 – STABILISATION DES
BERGES DU SAINT-LAURENT EN BORDURE D'UNE PARTIE DE LA RUE
LABRIE OUEST**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire procéder à un appel d'offres public numéro 2016-02 pour la stabilisation des berges du Saint-Laurent en bordure d'une partie de la rue Labrie Ouest;

CONSIDÉRANT QUE Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, est responsable de l'octroi du contrat.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault, et résolu à l'unanimité, de procéder par appel d'offres public numéro 2016-02 pour la stabilisation des berges du Saint-Laurent en bordure d'une partie de la rue Labrie Ouest, dès que les documents seront prêts.

Il est proposé par le conseiller Pierre Ross, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTION

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.



**Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes**

2016-12-287
6490

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 43.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE